



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mars 2017

Convocation du 09 mars 2017

Etaient présents : François BIGEARD (Maire), Jacky LAPIERRE (1^{er} adjoint), Jean-Luc DERECLASSE (2^e adjoint), Patrick BOLLET (4^e adjoint), Véronique VINCENT, Denis BONIN, Hélène MOUCADEAU, Gilles BUGNOT, Ginette JOUFFROY, Monique ATWOOD, Jacqueline HENRY, Geneviève BOUILLERET, Christophe POULLEAU.

M. Bonin BENJAMIN, a donné procuration à M. Denis BONIN

M. Michel BRIGATTI, a donné procuration à M. Patrick BOLLET

1- comptes de gestion 2016 Commune et Legs,

Monsieur Le Maire explique que suite à l'envoi par la Préfecture des instructions budgétaires après le vote des comptes administratifs et des comptes de gestion par le conseil municipal lors de sa séance du 28 février 2017, il convient de préciser, que dans un premier temps, le Compte de gestion 2016 du budget de la commune et du Legs Muteau sont approuvés à l'unanimité.

2- Comptes administratifs 2016 Commune et Legs,

Dans un second temps, il convient de préciser que le conseil a approuvé lors de sa séance du 28 février 2017 les comptes administratifs du budget de la Commune et du budget du Legs Muteau, présentés par M. Lapierre (Monsieur Le Maire s'étant retiré pour les présentations et les votes).

Ce vote devant se faire après le vote du compte de gestion, le conseil réitère son approbation à l'unanimité pour les Comptes administratifs 2016 Commune et Legs.

Monsieur Le Maire quitte la séance et ne vote toujours pas.

A savoir :

Compte administratif Budget Commune :

Solde négatif en investissement de -289 319.95 € et positif en fonctionnement de 117 873.74 €.

Compte administratif Budget Legs Muteau :

Solde positif en investissement de 227 662.75 € et positif en fonctionnement de 86 173.20 €.

3- Etat des restes à réaliser 2016 Commune et Legs,

D'autre part, pour conserver l'ordre de vote en adéquation avec les prescriptions budgétaires préfectorales,

Le conseil renouvelle à l'unanimité : - la reprise des restes à réaliser du budget de la commune 2016 pour 105 000.00 € en D/I et 10 000.00 € en R/I.

- la reprise des restes à réaliser du budget du Legs Muteau 2016 pour 3 000.00 € en D/I et 0 € en R/I.

4- Affectation des résultats 2016 Commune et Legs,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 de la commune

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats ci-dessous, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2015	Affectation résultat	Résultats 2016	Intégration de résultat par ONB	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	396 558,12		- 289 319,95		107 238,17
Fonctionnement	280 820,35		117 873,74		398 694,09
	677 378,47	-	- 171 446,21	-	505 932,26

Résultat Investissement	C/001	107 238,17
Restes à réaliser	Dépenses	- 105 000,00
	recettes	10 000,00
Besoin de Financement		- 12 238,17

Affectation résultat de Fonctionnement		398 694,09
Réserves	C/1068	-
Report à nouveau	C/002	398 694,09

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016 du Legs Muteau, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016
 Constatant que le compte administratif présente les résultats ci-dessous, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2015	Affectation résultat	Résultats 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
Investissement	- 272 444,00		227 662,75	- 44 781,25
Fonctionnement	169 194,07	169 194,07	86 173,20	86 173,20
	- 103 249,93	169 194,07	313 835,95	41 391,95

Résultat Investissement	C/001	- 44 781,25
Restes à réaliser	Dépenses	- 3 000,00
	recettes	
Besoin de Financement		47 781,25

Affectation résultat de Fonctionnement		86 173,20
Réserves	C/1068	86 173,20
Report à nouveau	C/002	

5- Délibération pour autorisation de dépenses d'investissements Commune et Legs avant vote des budgets 2017.

En application de l'article L 1612-1 du CGCT, avant le vote des budgets Primitifs 2017, Le Maire demande l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses suivantes dans le quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris RAR)

Budget Commune

Entreprise	montant TTC	affectation des dépenses	chapitre	article
CDC	16076,00	plan relance TVA	103	103
arteck	2568,84	panneaux	21	21578
promut	7913,00	travaux Pâquier	21	2128
promut	2486,00	travaux Pâquier	21	2128
promut	369,70	travaux Pâquier	21	2128
bergeot tainturier	1800,00	grille suppl buvette foot	21	21318
	472,58	thermostat Eglise	21	21318
frotey	1392,00	parafoudre Eglise	21	21318
Viellard	4792,20	aménagement terrains	21	2128
Viellard	3585,60	aménagement terrains	21	2128
TOTAL	41455,92			

Budget Legs Muteau

Aqua services	4020,12 trav sanit log Chassagne	21	2135
carey	2629,35 trav peinture log Chassa	21	2135
carey	325,00 trav peinture log Chassa	21	2135
rouvres Elec	521,73 projecteur façade salle ch	21	21318
ATR	21578,70 toiture logements chassa	21	2135
Leroy merlin	221,97 install roulettes médiathè	21	2158
mutelet	274,09 install roulettes médiathè	21	2158
durupt	104,38 install roulettes médiathè	21	2158
Leroy merlin	146,80 install roulettes médiathè	21	2158
Leroy merlin	85,48 install roulettes médiathè	21	2158
durupt	1231,70 install roulettes médiathè	21	2158
TOTAL	31139,32		

Le conseil approuve à l'unanimité les dépenses et autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses présentées sur le budget de la commune et le budget du Legs Muteau

Divers :

Le prochain conseil municipal se déroulera le mardi 4 avril 2017.

Une réunion avec la DDT, le SCOTT, la Mairie et le CDHU (Monsieur Mahot) se tiendra dans la salle du conseil municipal de Fauverney le mercredi 22 mars 2017 à 10h.

Cette réunion a pour but de mettre en adéquation notre projet de PLU avec les remarques et autres observations faites par les services de l'Etat.

Tous les membres du conseil municipal peuvent participer à cette réunion.

Le Maire
François BICEARD

